

**Service départemental de l'ONaCVG de Maine-et-Loire  
Cité Administrative – 15 bis rue Dupetit Thouars – CS 14702  
49047 ANGERS CEDEX 01**

**Liste des pièces justificatives à fournir**

**Identité et adresse du demandeur**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Il est rappelé que les aides susceptibles d'être allouées par l'ONACVG sont subsidiaires des aides de droit commun.

- Justificatif de la qualité de ressortissant (photocopie de la carte de combattant (recto), du TRN, Jugement d'adoption par la nation, brevet de pension ...)  
**Le SD ONAC n'intervient plus pour les Pensionnés Militaires Hors Guerre (voir avec le SD ONAC pour les coordonnées)**
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du titre de séjour
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie des certificats de scolarité des enfants de plus de 16 ans ou justificatifs de leur situation
- Photocopie recto/verso du dernier avis d'imposition ou de non imposition du demandeur et des personnes vivant au foyer
- Déclaration sur l'honneur /avoirs bancaires, complétée et signée
- Relevé d'identité bancaire ou postal

**Afin de justifier de vos ressources comme de vos charges vous avez la possibilité de fournir vos derniers relevés bancaires.**

**A défaut, il conviendra de joindre les documents suivants :**

- Justificatifs des **ressources mensuelles** :
  - Salaires, Allocations pôle emploi, Indemnités journalières, RSA : *justificatifs de versement sur les 3 derniers mois*
  - Pour toutes les autres ressources : justificatifs de versements récents.

- Justificatifs des **charges mensuelles** (si les charges ne figurent pas sur les relevés bancaires) :
- Charges liées au logement : Photocopie de la dernière quittance de loyer ou de l'échéancier du crédit immobilier ou des charges de copropriété
  - Charges énergétiques (chauffage, bois, fuel, EDF, gaz, eau) : échéancier ou 2 dernières factures
  - Assurances : échéanciers ou avis d'échéance
  - Taxes foncières et d'habitation : échéancier ou avis des sommes à payer
  - Mutuelle : échéancier ou avis d'échéance
  - Téléphone
  - Crédits et /ou prêts personnels : échéancier ou attestation de l'organisme prêteur
  - Surendettement : photocopie du plan établi par la Banque de France
- Justificatifs **des difficultés financières** que vous rencontrez ou des dépenses imprévues auxquelles vous devez faire face (factures, devis, lettres de rappel, découvert bancaire...).
- Si vous sollicitez une participation pour frais médicaux au nom du ressortissant, vous devez également fournir :**
- La facture des soins, à défaut le devis, et les décomptes sécurité sociale et mutuelle.
- Si vous sollicitez une participation aux frais de maintien à domicile au nom du ressortissant, vous devez également fournir :**
- Travaux de maintien à domicile (factures, devis des travaux)
  - La notification d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), les factures relatives à votre maintien à domicile, les aides et participations éventuellement versées par d'autres organismes (ANAH, ...)
  - Travaux dans le cadre du maintien à domicile : Certificat médical précisant que les travaux sont en lien avec un handicap.
- Si vous sollicitez une participation aux frais d'obsèques qui n'ont pas pu être réglés dans leur totalité, vous devez également fournir :**
- Un acte de décès et la facture des frais d'obsèques (uniquement les Pompes Funèbres)
  - L'imprimé « certificat de règlement des frais d'obsèques » de l'ONaCVG à faire remplir par la société de pompes funèbres
  - Le justificatif du capital décès éventuellement perçu, du contrat obsèques ainsi que les aides versées par d'autres organismes.
- Si vous sollicitez une participation aux frais d'aide-ménagère au nom du ressortissant, vous devez également fournir :**
- Les factures d'aide-ménagère acquittées au semestre ou attestation fiscale à l'année au nom du ressortissant
  - La notification A.P.A. à domicile si vous en êtes bénéficiaire, sinon un certificat médical du médecin traitant indiquant le nombre d'heures mensuelles dont a besoin le ressortissant
- Si vous sollicitez une participation pour une entrée en maison de retraite, vous devez également fournir :**
- Facture et justificatif d'entrée en maison de retraite

**Si vous souhaitez déposer le dossier, merci de prendre rendez-vous au 02.41.47.82.92**